



Canadian
Race Relations
Foundation

Fondation
canadienne des
relations raciales

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL
DEUXIÈME TRIMESTRE DE
L'EXERCICE 2022-2023
TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2022

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Rapport financier trimestriel non vérifié

Deuxième trimestre de l'exercice 2022-2023, terminé le 30 septembre 2022

Table des matières

Analyse de l'état de la gestion financière	3
Déclaration de responsabilité de la direction	9
États financiers trimestriels non vérifiés	10-39
État de la situation financière		
État des résultats		
État des gains et des pertes de réévaluation		
État de l'actif net		
État des flux de trésorerie		
Notes complémentaires pour les états financiers trimestriels non vérifiés		

Analyse de l'état de la gestion financière

Deuxième trimestre de l'exercice 2022-2023, période de six mois se terminant le 30 septembre 2022

Se reporter au rapport de gestion tel que présenté dans le rapport annuel du 31 mars 2022. Les mises à jour pour le deuxième trimestre de l'exercice 2022-2023, clos le 30 septembre 2022, sont les suivantes.

Analyse de l'état de la gestion financière

	30 septembre 2022	31 mars 2022	Variations	
	\$	\$	\$	%
Actif				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 096 932	3 833 778	(736 846)	(19)
Placements et actifs du fonds de dotation	23 868 010	26 161 576	(2 293 566)	(9)
Charges payées d'avance créances	238 648	492 557	(253 909)	(52)
Immobilisations	50 234	42 113	8 121	19
Total de l'actif	27 253 824	30 530 024	(3 276 200)	(11)
Passif et actif net				
Créditeurs et charges à payer	211 459	503 208	(291 749)	(58)
Salaires à payer	53 341	37 337	16 004	43
Apports et produits reportés	456 734	534 858	(78 124)	(14,6)
Crédits reportés	2 515 196	2 964 654	(449 458)	(15)
Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition	851	1 122	(271)	100
Actif net	24 016 243	26 488 845	(2 472 602)	(9)
Total du passif et de l'actif net	27 253 824	30 530 024	(3 276 200)	(11)

Actif

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent d'un solde de 9 040 \$ dans le compte bancaire, de 300 \$ de petite caisse, de 187 592 \$ dans le compte d'investissement en espèces détenu par le gestionnaire du fonds d'investissement de la FCRR et de 2 900 000 \$

Analyse de l'état de la gestion financière (suite)

dans le compte de certificats de placement garanti encaissables au 30 septembre 2022.

Les placements et l'actif du fonds de dotation ont diminué de 9 % ou 2 293 566 \$ par rapport à la valeur au 31 mars 2022. Pour la période de six mois se terminant le 30 septembre 2022, le portefeuille combiné a enregistré un rendement de -8,75 % ou une perte de 2 257 096 \$ (30, 2021 5,19 % ou un gain de 1 323 368 \$) après tous les frais et taxes. Le rendement du taux excluant les pertes de réévaluation (non réalisées) est de - 0,20 % ou une perte de 52 721 \$ (30, 2021 - 2,03 % ou un gain de 517 814 \$).

Les charges payées d'avance et les créances ont diminué de 253 909 \$ par rapport au 31 mars 2022. Cette diminution est due principalement à une réduction des crédits à recevoir et des créances sur les transactions en cours.

Les immobilisations ont augmenté de 8 121 \$ par rapport au 31 mars 2022. L'augmentation est due à l'ajout d'équipement informatique d'une valeur de 19 564 \$, réduit par l'amortissement de tous les actifs de 11 443 \$ pour cette période.

Passif

Les comptes créditeurs et les charges à payer ont diminué de 291 749 \$ par rapport au 31 mars 2022. Cette diminution est principalement due à une réduction des dettes pour les transactions en cours et des comptes fournisseurs.

Les apports et produits reportés de 456 734 \$ ont diminué de 78 124 \$ pour la période de six mois se terminant le 30 septembre 2022, par rapport au 31 mars 2022, et sont constitués d'un fonds de programme grevé d'affectations externes pour un montant de 340 000 \$, d'une contribution anticipée de 116 734 \$ du Mosaic Institute for Harnessing Diversity pour la mise en œuvre du projet « La science et le racisme » par la FCRR.

Les crédits reportés de 2 515 196 \$ sont constitués de la partie non utilisée des crédits de 2021/22 qui se montent à 2 964 654 \$ et des crédits reçus pour la période de trois mois se terminant le 30 septembre 2022 qui se montent à 2 615 542 \$, moins le montant de 3 065 000 \$ alloué aux dépenses du programme.

L'actif net a diminué de 9 % ou de 2 472 602 \$ au cours de la période de six mois se terminant le 30 septembre 2022, par rapport au 31 mars 2022, principalement en raison des pertes de 268 227 \$ du résultat net des opérations et des pertes de réévaluation (non réalisées) de 2 204 375 \$ de l'investissement au cours de cette période.

Analyse de l'état des opérations

	30 septembre 2022	30 septembre 2021	Variations	
	\$	\$	\$	%
Produits d'exploitation				
Parrainages, dons et apports, honoraires et gala de financement	88 138	146 878	(58 740)	(40)
Projets financés	43 988	1 491	42 497	2 850
Total des revenus	132 126	148 369	(16 243)	(11)
Revenu net des placements				
Revenu de placement généré	208 940	183 656	25 284	14
Variations de juste valeur - réalisées	(261 661)	334 159	(595 820)	(178)
Revenus nets des placements	(52 721)	517 814	(570 536)	(110)

Les produits d'exploitation et les revenus de placement ont diminué respectivement de 16 243 \$ et 570 536 \$ pour la période de trois mois se terminant le 30 septembre 2022, par rapport au 30 septembre 2021.

Revenu net de placement généré : La principale source de revenus de la FCRR provient des revenus d'investissement du fonds de dotation et d'autres investissements. Le revenu de placement réalisé comprend les intérêts, les dividendes et les distributions de revenu en espèces et autres, après les frais de gestion du portefeuille.

Les revenus de placement gagnés s'élèvent à 208 940 \$, soit une augmentation de 25 284 \$ par rapport à la période de six mois terminée le 30 septembre 2021. Les revenus de placement de cette période comprennent des intérêts de 16 767 \$ provenant de certificats de placement garantis.

Les **variations de la juste valeur réalisée** sur les placements et sur l'actif du fonds de dotation ont diminué de 595 820 \$ pour la période de trois mois, terminée le 30 septembre 2022, en raison d'une diminution des gains réalisés sur la vente de placements de 722 209 \$, compensée par une diminution de 126 389 \$ de la perte réalisée sur les opérations de change des placements. Aucune perte de valeur n'a été constatée au cours de cette période.

Les gains et pertes non réalisés sur les placements évalués à la juste valeur sont constatés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Il y a eu une perte de réévaluation de 2 546 351 \$ au cours de la période de six mois, terminée le 30 septembre 2022, compensée par des gains réalisés de 341 976 \$ attribués au taux de change. Il y a eu une diminution de 3 009 929 \$ des gains nets non réalisés par rapport à la période de six mois terminée le 30 septembre 2021,

Analyse de l'état des opérations (suite)

principalement en raison de la diminution de la juste valeur marchande du portefeuille causée par la volatilité du marché au cours de cette période.

Crédits parlementaires : la FCRR a reçu, pour la période de six mois, terminée le 30 septembre 2022, des crédits de 2 500 000 \$ par le biais du budget principal et de 2 500 000 \$ par le biais du budget supplémentaire des dépenses et a comptabilisé des crédits de 3 065 000 \$ à titre de revenus dans les états des résultats de cette période.

Analyse de l'état des opérations (suite)

Dépenses	30 septembre 2022			30 septembre 2021			Variations	
	FCRR	Projets financés	Total	FCRR	Projets financés	Total		
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	%
Fonds national de lutte contre le racisme	600 982	-	1 600 982	-	-	-	1 600 982	100
Salaires et avantages sociaux	128 903	2 855	1 131 758	396 320	1 147	397 467	734 291	185
Programmes de recherche	165 438	-	165 438	51 371	-	51 371	114 067	222
Éducation et formation du public	118 411	40 277	158 688	209 054	-	209 054	(50 366)	(24)
Conférences, colloques et consultations	59 991	-	59 991	726	-	726	59 265	8 163
Frais administratifs et généraux	57 756	856	58 612	24 230	344	24 574	34 038	139
Recrutement et perfectionnement du personnel	57 188	-	57 188	16 028	-	16 028	41 160	257
Honoraires professionnels	56 307	-	56 307	20 520	-	20 520	35 787	174
Honoraires et frais de déplacement des membres	43 150	-	43 150	16 580	-	16 580	26 570	160
Loyer	34 598	-	34 598	36 095	-	36 095	(1 497)	(4)
Communications	26 817	-	26 817	3 911	-	3 911	22 906	586
Amortissement	11 443	-	11 443	6 634	-	6 634	4 809	72
Systèmes d'information et développement	7 639	-	7 639	5 665	-	5 665	1 974	35
Frais d'intérêt	22	-	22	16	-	16	6	38
Total des dépenses	3 368 643	43 988	3 412 631	787 150	1 491	788 641	2 623 990	333

Les dépenses opérationnelles totales du FCRR étaient de 3 412 633 \$ pour la période de six mois se terminant le 30 septembre 2022 (788 641 \$ au 30 septembre 2021), les trois principales utilisations des fonds étant le Fonds national de lutte contre le racisme (FNLCR), les salaires et avantages sociaux, et les programmes de recherche, totalisant respectivement 1 600 982 \$, 1 131 758 \$ et 165 438 \$. L'augmentation de 2 623 992 \$ des dépenses opérationnelles s'explique principalement par le coût de la nouvelle initiative, le « Fonds national de lutte contre le racisme », de 1 600 982 \$, et par l'augmentation des frais de personnel de 734 291 \$ au cours de cette période.

Les résultats d'exploitation nets du FCRR pour la période de six mois se terminant le 30 septembre 2022 reflètent un déficit de 268 227 \$, comparativement à un déficit de 122 457 \$ pour la période précédente.

Risque financier

La FCRR est exposée à une variété de risques financiers liés aux sources de financement, y compris le fonds de dotation et les revenus d'investissement, qui ont un impact sur ses opérations. Ces risques financiers comprennent le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (devises étrangères, taux d'intérêt et autres risques de prix). Conformément à la déclaration de politique d'investissement de la FCRR approuvée par le Conseil, le capital des fonds de dotation est protégé à perpétuité et la FCRR ne peut que puiser dans les revenus de la dotation que pour financer son fonctionnement, sa programmation publique et les autres priorités de la FCRR. L'objectif global d'investissement est de fournir les liquidités nécessaires pour répondre aux dépenses annuelles tout en assurant une croissance adéquate pour maintenir le pouvoir d'achat du capital des fonds de dotation. Une réserve a été établie pour couvrir les besoins en revenus annuels dans les cas où la dotation ne génère pas les revenus annuels requis.

Perspectives d'avenir

Exercice financier 2022-2023

Le modèle financier actuel de la Fondation canadienne des relations raciales repose sur son fonds de dotation, ses partenariats de financement avec le gouvernement fédéral, les secteurs public et privé élargis et les particuliers. Il convient de noter qu'avant l'exercice 2021-2022, la FCRR dépendait uniquement des revenus de la dotation pour ses opérations de base, puisque les crédits fédéraux n'avaient jamais été alloués à la Fondation.

La Fondation a été créée pour servir la vision de l'Accord de redressement des Canadiens japonais de 1988 entre le Canada et la communauté canadienne japonaise et elle génère environ 0,500 million de dollars par an.

Dans le budget 2021, le gouvernement du Canada a alloué 11 millions de dollars sur deux exercices financiers, ce qui a grandement amélioré la capacité de la Fondation à mieux remplir son mandat statutaire de lutte contre le racisme. Par conséquent, le financement fédéral a représenté la proportion la plus importante du budget de la Fondation en 2021-2022 et 2022-2023.

Ce financement vital a fourni le soutien nécessaire pour augmenter les effectifs et offrir une programmation nouvelle et élargie. Le personnel de la Fondation est passé de six à vingt-trois postes, ce qui a permis d'approfondir l'engagement et d'accroître les attentes des communautés à l'égard de la Fondation en tant que rassembleur national cohérent et efficace dans la lutte contre le racisme au Canada. Le financement de la FCRR provenant du budget 2021 se terminant le 31 mars 2023, la Fondation travaille avec le gouvernement fédéral pour prolonger et augmenter ce soutien financier essentiel.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS


La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Directive sur les normes comptables du Conseil du Trésor du Canada : GC 5200 Rapports financiers trimestriels des sociétés d'État, et des contrôles internes que la direction juge nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'inexactitudes importantes. Il incombe également à la direction de s'assurer que toutes les autres informations contenues dans le présent rapport financier trimestriel concordent, le cas échéant, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels **non vérifiés** donnent une image fidèle, à tous égards importants, de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes présentées dans les états financiers trimestriels.

25 novembre 2022



Mohammed Hashim
Directeur général



Arsalan Tavassoli MA, CPA, CGA
Directeur des finances et de l'administration

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS
État de la situation financière
Au 30 septembre 2022

	30 septembre 2022	31 mars 2022
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 3)	3 096 932	3,833,778
Charges payées d'avance	51 951	74,598
Créances (note 6)	186 697	417,959
Placements (note 4)	15 093	-
	<u>3 350 673</u>	<u>4,326,335</u>
Actifs du fonds de dotation (note 5)	19 214 185	21 031 866
Placements (note 4)	4 638 732	5 129 710
Immobilisations (note 8)	<u>50 234</u>	<u>42 113</u>
	<u>27 253 824</u>	<u>30 530 024</u>
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 6))	211 459	503 208
Salaires à payer (note 6)	53 341	37 337
Contributions et revenus reportés (note 10)	456 734	534 858
Crédits reportés (note 15)	2 515 196	2 964 654
	<u>3 236 730</u>	<u>4 040 057</u>
Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition (note 9)	851	1 122
	<u>3 237 581</u>	<u>4 041 179</u>
Actifs nets		
Non affecté	2 497 038	2 773 658
Investi en immobilisations (note 13)	49 383	40 991
Gains de réévaluation accumulés	(2 530 178)	(325 803)
Affecté à des fins de dotation (note 5)	<u>24 000 000</u>	<u>24 000 000</u>
	<u>24 016 243</u>	<u>26 488 845</u>
	<u>27 253 824</u>	<u>30 530 024</u>

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS
État des opérations
Pour la période se terminant le 30 septembre 2022

	Trois mois		Six mois	
	30 septembre 2022	30 septembre 2021	30 septembre 2022	30 septembre 2021
	\$		\$	
Revenus				
Projets financés	42 145	714	43 988	1 491
Parrainages, dons et apports, honoraires et gala de financement	48 256	70 919	88 138	146 878
Publications, dons en nature et revenus divers	-	-	-	-
	90 399	71 633	132 126	148 369
Dépenses (note 16)				
Dépenses de programmes	480 332	195 052	890 619	323 830
Projets financés	42 145	714	43 988	1 491
Frais d'administration	162 271	66 862	299 698	112 495
Programmes de recherche	158 047	20 780	165 438	51 371
Dépenses de fonctionnement	63 144	38 638	125 506	51 384
Réunions du Conseil d'administration	20 355	10 530	43 150	16 580
Conférences, colloques et consultations	33 136	726	59 991	726
Systèmes d'information et développement	2 909	3 534	7 639	5 665
Éducation et formation du public	69 200	88 493	118 411	209 054
Recrutement et perfectionnement du personnel	39 638	12 732	57 188	16 028
Coût financier	10	16	22	16
Fonds national de lutte contre le racisme	1 310 329	-	1 600 982	-
	2 391 518	438 077	3 412 631	788 641
Résultat net des opérations avant crédits et revenus nets des dotations et investissement	(2 291 119)	(366 444)	(3 280 505)	(640 272)
Affectations (note 15)	2 144 500	-	3 065 000	-
Produits nets des dotations et placements (note 12)	29 898	365 378	(52 721)	517 814
Résultat net des opérations	(116 630)	(1 067)	(268 227)	(122 457)

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS

État des gains et pertes de réévaluation

	Six mois terminés le	
	30 septembre 2022	30 septembre 2021
	\$	\$
Gains de réévaluation cumulés au début de la période	(325 802)	721 398
Gains (pertes) non réalisés attribuables à :		
Investissements de portefeuille et actifs du fonds de dotation dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif	(1 647 944)	1 174 291
Instruments financiers désignés à la catégorie de la juste valeur	(818 095)	34 579
Montants reclassés dans l'état des résultats :		
Investissements de portefeuille et actifs du Fonds de dotation en instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif	(43 946)	(395 688)
Instruments financiers désignés dans la catégorie de la juste valeur	305 608	61 530
Gains nets de réévaluation pour la période	(2 204 375)	805 553
Gains de réévaluation cumulés à la fin de la période	(2 530 178)	1 526 951

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS
État des gains et pertes de réévaluation
Non vérifiés

30 juin 2022	Non affecté	Investi en immobilisations	Gains (pertes) de réévaluation cumulés	Dotation	30 septembre 2022
	\$	\$	\$	\$	\$
Actif net au début de la période	2 773 657	40 991	(325 803)	24 000 000	26 488 845
Résultat net des opérations	(268 227)	-	-	-	(268 227)
Perte de réévaluation	-	-	(2 204 375)	-	(2 204 375)
Variation nette de l'investissement dans les immobilisations (note 13)	(8 392)	8 392	-	-	-
Actif net à la fin de la période	2 497 038	49 383	(2 530 178)	24 000 000	24 016 243

31 mars 2022	Non affecté	Investi en immobilisations	Gains (pertes) de réévaluation cumulés	Dotation	31 mars 2022
	\$	\$	\$	\$	\$
Actif net au début de la période	2 037 717	21 370	721 398	24 000 000	26 780 485
Résultat net des opérations	755 561	-	-	-	755 561
Perte de réévaluation	-	-	(1 047 201)	-	(1 047 201)
Variation nette de l'investissement dans les immobilisations (note 13)	(19 621)	19 621	-	-	-
Actif net à la fin de la période	2 773 657	40 991	(325 803)	24 000 000	26 488 845

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS

État des flux de trésorerie

	Trois mois terminés le		Trois mois terminés le	
	30 septembre 2022	30 septembre 2021	30 septembre 2022	30 septembre 2021
	\$	\$	\$	\$
Activités d'exploitation :				
Excédent (déficit) des revenus par rapport aux dépenses	(116 630)	(1 067)	(268 227)	(122 457)
Éléments sans incidence sur la trésorerie :				
Revenus d'intérêts et de dividendes hors caisse	(41 113)	(738)	(11 532)	2 242
Amortissement	6 073	3 946	11 443	6 634
Pertes (gains) réalisés liés aux instruments financiers dans les placements et les actifs du Fonds de dotation (note 12)	70 480	951 384	261 661	(334 159)
	(81 189)	(283 530)	(6 654)	(447 739)
Variations des actifs et passifs opérationnels hors trésorerie :				
Diminution (augmentation) des charges payées d'avance	(15 244)	(11 407)	22 646	4 858
Diminution (augmentation) des créances	150 484)	(14 109)	92 075	19 965
Augmentation (diminution) des comptes créditeurs et des charges à payer, salaires à payer	153 594	78 235	(83 955)	76 822
Augmentation (diminution) des contributions différées et des revenus et approbations différés	(855 238)	(50 714)	(527 581)	318 509
Trésorerie nette fournie par (utilisée dans) les activités opérationnelles	(948 562)	(281 524)	(503 469)	(27 585)
Activités d'investissement :				
Acquisition d'immobilisations	(789)	(19 059)	(19 564)	(19 059)
Encaisse nette utilisée dans les activités d'investissement	(789)	(19 059)	(19 564)	(19 059)
Activités d'investissement :				
Produit de la vente d'investissements de dotation et d'autres investissements	2 605 679	1 833 089	5 070 496	4 985 547
Achat de placements de dotation et d'autres placements	(2 769 781)	(1 749 534)	(5 284 581)	(4 954 576)
Liquidités nettes fournies (utilisées) par les activités d'investissement	(164 102)	83 555	(214 085)	30 971
Activités de financement :				
Remboursement d'obligations de location-acquisition	(137)	(131)	(272)	(278)
Trésorerie nette utilisée pour les activités de financement	(137)	(131)	(272)	(278)

Augmentation (diminution) de l'encaisse	(999 197)	(353 298)	(736 846)	(15 951)
Encaisse au début de la période	4 096 129	569 284	3 833 778	231 936
Encaisse à la fin de la période	3 096 932	215 985	3 096 932	215 985

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

LA FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

NOTES SÉLECTIONNÉES SUR LES ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS

Premier trimestre de l'exercice 2022/2023 terminé le 30 juin 2022

1. Description de l'organisme :

La Fondation canadienne des relations raciales (la « Fondation ») a été constituée en vertu de la législation canadienne (*Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales*, 1991).

La mission de la Fondation consiste à faciliter, dans l'ensemble du pays, le développement, le partage et la mise en œuvre de toute connaissance ou compétence utile en vue de contribuer à l'élimination du racisme et de toute forme de discrimination raciale au Canada.

La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et, à ce titre, n'est pas assujettie à l'impôt canadien sur les bénéfices.

2. Principales méthodes comptables :

(a) Mode de présentation :

La Fondation a préparé les états financiers en appliquant les chapitres de la série 4200 des normes comptables canadiennes pour le secteur public applicables aux organismes sans but lucratif du secteur public.

La Fondation applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports pour les organismes sans but lucratif.

(b) Comptabilisation des produits :

(i) Dons et apports

Les dons et les apports comprennent les apports reçus du gouvernement et d'entités non gouvernementales qui ne font pas partie du périmètre comptable du gouvernement fédéral, tels des particuliers et des fondations.

Les dons et les apports non affectés sont comptabilisés en produits dans l'état des résultats au moment où ils sont reçus, ou à recevoir, si la somme en question peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa perception est raisonnablement assurée.

Les dons et les apports grevés d'affectations d'origine externe à des fins déterminées sont reportés dans l'état de la situation financière et comptabilisés en produits dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel des charges connexes sont engagées.

Les contributions relatives aux immobilisations représentent des contributions limitées pour l'acquisition d'immobilisations. Les contributions différées relatives aux immobilisations sont amorties pour correspondre aux mêmes périodes que l'acquisition des immobilisations.

Une dotation est un apport grevé d'une affectation externe en vertu de laquelle l'organisme est tenu de maintenir en permanence les ressources attribuées, comme stipulé. Les dotations sont comptabilisées comme des augmentations directes de l'actif net dans l'exercice où elles sont reçues, ce qui est conforme à la méthode du report pour la comptabilisation des apports.

2. Principales méthodes comptables (suite) :

(b) Comptabilisation des produits (suite) :

(ii) Produits financiers nets :

Les opérations de placement sont comptabilisées selon la date de transaction. La comptabilité selon la date de transaction constate un élément d'actif à recevoir et la somme à payer à la date de transaction. On décomptabilise un élément d'actif vendu et on comptabilise tout gain ou toute perte sur cession, ainsi que la somme à recevoir de l'acheteur, à la date de transaction.

Les produits financiers comprennent les intérêts sur la trésorerie, les intérêts sur les placements en instruments à taux fixe et l'actif du fonds de dotation, les dividendes et les gains et pertes réalisés sur la vente de placements et d'éléments de l'actif du fonds de dotation classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur.

La Fondation comptabilise les variations non réalisées de la juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur dans l'état des gains et pertes de réévaluation.

Les pertes de valeur, telles que définies à la note 2 d), sont comptabilisées dans les produits financiers nets à l'état des résultats.

Les intérêts provenant de la trésorerie, des placements en instruments à taux fixe et de l'actif du fonds de dotation sont comptabilisés en produits lorsqu'ils sont gagnés. Les dividendes sont comptabilisés en produits à la date ex-dividende. Les distributions sont comptabilisées en produits à la date à laquelle la distribution est déclarée.

Les coûts de transaction, tels que les frais de courtage engagés lors de l'achat et la vente de placements et d'éléments de l'actif du fonds de dotation, sont passés en charges au moment où ils sont engagés et imputés aux produits financiers nets pour les placements et l'actif du fonds de dotation comptabilisés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur.

Les honoraires des conseillers en placement sont passés en charges au moment qu'ils sont engagés et imputés aux produits financiers.

(iii) Crédits :

Le gouvernement du Canada fournit des fonds à la Fondation canadienne des relations raciales par le biais de crédits de contrepartie.

Les crédits qui sont affectés à des charges déterminées sont reportés dans l'état de la situation financière et comptabilisent en produits dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées

Les crédits qui ne sont pas affectés à des fins déterminées sont comptabilisés en produits dans l'état des résultats de l'exercice pour lequel le crédit est approuvé.

2. Principales méthodes comptables (suite) :

(a) Comptabilisation des produits (suite) :

(iv) Parrainages :

Les parrainages non affectés sont comptabilisés en produits au moment où ils sont reçus, ou à recevoir, si la somme en question peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa perception est raisonnablement assurée. Les parrainages grevés d'affectations d'origine externe sont reportés et comptabilisés en produits de l'exercice au cours duquel les obligations connexes sont exécutées.

(v) Dons en nature :

Les dons reçus sous forme de biens et de services sont comptabilisés dans les présents états financiers lorsque la juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et lorsque les biens et les services en question sont utilisés dans les activités normales de la Fondation et auraient été autrement achetés. Les produits et les charges compensatoires provenant de biens et de services reçus en nature sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de leur réception. Ils sont présentés dans le poste de publications, en nature et produits divers dans l'état des résultats.

(vi) Services rendus par les bénévoles :

La Fondation comptabilise dans ses états financiers la juste valeur des produits et des charges compensatoires pour les services rendus par les bénévoles pourvu que la juste valeur de ces services puisse faire l'objet d'une estimation raisonnable et les services sont utilisés dans le cours normal des activités de l'organisme et auraient dû autrement être achetés. Si la juste valeur ne peut être estimée, des informations sont fournies dans une note complémentaire.

(vii) Produits divers :

Les produits provenant d'honoraires, du gala de financement, des publications, des ateliers et des projets financés sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel les services ou les événements connexes sont donnés ou ont lieu. Les fonds grevés d'une affectation d'origine externe qui sont reçus pour des services ou des événements à venir sont reportés.

(c) Trésorerie et équivalents de trésorerie, créances et créditeurs et charges à payer :

La Fondation comptabilise la Trésorerie et les équivalents de trésorerie au coût. La trésorerie exclut la trésorerie affectée, car cette dernière est incluse dans l'actif du fonds de dotation parce qu'elle ne peut être dépensée. Les créances, les créditeurs et les charges à payer sont classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût après amortissement.

Les gains, pertes et charges d'intérêts relatifs aux créditeurs et charges à payer sont comptabilisés dans l'état des résultats en fonction de la nature du passif financier qui a donné lieu au gain, à la perte ou à la charge.

2. Principales méthodes comptables (suite) :

La Fondation établit une provision pour créances douteuses qui reflète la dépréciation estimée des comptes débiteurs. Aucune provision n'a été enregistrée au 30 septembre 2022 (30 septembre 2021 - aucune).

(d) Actifs financiers et passifs financiers :

Les investissements et les actifs du fonds de dotation sont constitués d'investissements à revenu fixe et d'actions. Les actifs du fonds de dotation comprennent également des liquidités soumises à restrictions. Tous les investissements et les actifs du fonds de dotation ont été classés dans la catégorie de la juste valeur et sont comptabilisés à leur juste valeur, car la gestion active du portefeuille d'investissements, y compris la capitalisation des opportunités de prix à court terme, fait partie intégrante de la génération de fonds pour la Fondation. Les gains et les pertes sur les investissements et les actifs du fonds de dotation sont comptabilisés dans l'état des résultats.

Les gains et les pertes sur les investissements et les actifs du fonds de dotation sont comptabilisés dans l'état des opérations lorsque l'actif financier est décomptabilisé en raison de sa cession ou de sa dépréciation.

La Fondation évalue à chaque date des états financiers s'il existe une preuve objective de la dépréciation des instruments financiers dans les investissements et dans les actifs du fonds de dotation.

Les investissements et les actifs des fonds de dotation sont considérés comme dépréciés lorsqu'une baisse de la juste valeur est jugée durable. La Fondation utilise une méthodologie systématique qui prend en compte les preuves disponibles pour évaluer la dépréciation potentielle des investissements et des actifs du Fonds de dotation, y compris les baisses du marché après la fin de la période; lorsque le coût d'un investissement dépasse de 50 % sa juste valeur; l'évaluation des conditions générales du marché; la durée et la mesure dans laquelle la juste valeur est inférieure au coût sur une période de trois ou quatre ans; les pertes importantes de l'entité émettrice au cours de l'année en cours ou de l'année en cours et des années précédentes; les pertes continues de l'entité émettrice pendant plusieurs années; les problèmes de liquidité ou de continuité d'exploitation de l'entité émettrice; et l'intention et la capacité de la Fondation à conserver l'investissement.

Lorsqu'il est déterminé qu'une baisse de la juste valeur est durable, la perte cumulée non réalisée précédemment comptabilisée dans l'état des gains et pertes de réévaluation est reclassée de l'état des gains et pertes de réévaluation et comptabilisée comme une perte de valeur dans l'état des résultats par le biais du revenu net de placement.

Les baisses ultérieures de la juste valeur des instruments financiers dépréciés dans les placements et dans les actifs du fonds de dotation sont comptabilisées dans l'état des résultats, tandis que les augmentations ultérieures de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation.

Le portefeuille de placements et les actifs du fonds de dotation sont déclarés à leur juste valeur. Les variations non réalisées de la juste valeur des placements du portefeuille et des actifs du fonds de dotation sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Une fois

2. Principales méthodes comptables (suite) :

(d) Actifs financiers et passifs financiers (suite) :

réalisés, les gains ou pertes cumulatifs précédemment comptabilisés dans l'état des gains et pertes de réévaluation sont comptabilisés dans le revenu net de placement. Les achats et les cessions de placements de portefeuille et d'actifs du fonds de dotation sont comptabilisés à la date de la transaction. Les frais de gestion des placements sont passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés.

Détermination de la juste valeur :

(e) La comptabilisation de la juste valeur des actifs et passifs de la Fondation se fonde sur l'évaluation du marché au 31 mars. La juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation est déterminée selon le cours officiel de la plus récente opération sur un marché actif à la fin de l'exercice, qui représente le prix intégral pour les placements en instruments à taux fixe et le cours de fermeture pour les titres de participation. Les données utilisées dans la méthodologie d'évaluation pour déterminer la juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation qui sont classés comme étant de niveau 2 comprennent les cours du marché pour des actifs et passifs semblables sur des marchés actifs, et les données qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou non, pour pratiquement toute la durée de l'instrument financier. Les cours sont déterminés en fonction de l'activité du marché.

(f) Immobilisations :

Les immobilisations sont évaluées au coût après amortissement. Les immobilisations acquises en vertu d'un contrat de location-acquisition sont initialement comptabilisées à la valeur actualisée des paiements minimums de location et sont amorties sur la durée du bail.

Exception faite des immobilisations acquises en vertu d'un contrat de location-acquisition et des améliorations locatives, l'amortissement est calculé sur la durée de vie utile estimative des immobilisations selon la méthode de l'amortissement linéaire comme suit :

Actif	Durée de vie utile
Mobilier et matériel de bureau	5 ans
Matériel de bureau en vertu d'un contrat de location-acquisition	Sur la durée du bail
Matériel informatique	3 ans
Logiciels	3 ans
Améliorations locatives	Sur la durée du bail

2. Principales méthodes comptables (suite) :

(g) Œuvres d'art :

Les œuvres d'art que la Fondation a acquises par achat sont des peintures et des sculptures et ne sont pas à vendre. La valeur des œuvres d'art a été exclue de l'état de la situation financière, car elles ne satisfont pas à la définition d'un actif selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les achats d'œuvres d'art sont comptabilisés au cours de l'exercice d'acquisition comme des charges à l'état des résultats.

(h) Conversion des devises :

Les opérations conclues en monnaie étrangère sont converties en dollars canadiens au taux de change moyen mensuel en vigueur à la date de l'opération et sont incluses dans l'état des résultats. La juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation cotés en devises et les comptes libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les gains et pertes de change antérieurs à la décomptabilisation d'un actif financier ou au règlement d'un passif financier sont comptabilisés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Les gains et pertes de change sont comptabilisés dans les produits financiers nets dans l'état des résultats au moment de la décomptabilisation d'un actif financier ou du règlement d'un passif financier.

(i) Avantages sociaux futurs :

La Fondation n'a aucune obligation pour les prestations de retraite (pensions et autres avantages de retraite, tels que soins de santé complémentaires, assurance-vie ou toute autre forme d'indemnisation offerte pour services rendus) envers ses employés et aucune promesse de fournir ces avantages aux employés en raison de la retraite en échange de leurs services.

Conformément à sa politique en matière de ressources humaines, la Fondation offre à ses employés permanents des régimes enregistrés d'épargne retraite équivalant à 4 p. cent de la rémunération annuelle.

Les employés ne sont pas obligés de verser des cotisations. Lors de cet exercice, les cotisations de la Fondation se sont élevées à 19 781 \$ (30 septembre 2021 – 6 603 \$). Ces cotisations représentent l'obligation totale de la Fondation et sont comptabilisées dans l'état des résultats.

(j) Incertitude relative à la mesure :

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public applicables aux organismes sans but lucratif du secteur public exige de la direction qu'elle fasse des estimations et des hypothèses touchant la présentation des montants d'actif et de passif à la date des états financiers et des montants des produits et des charges de l'exercice. La juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation et la durée de vie utile des immobilisations constituent les principaux éléments pour lesquels on doit recourir à des estimations. Les résultats réels pourraient différer de façon significative de ces estimations.

2. Principales méthodes comptables (suite) :

(k) Éventualités :

Dans le cours normal de ses activités, la Fondation peut faire l'objet de diverses réclamations ou poursuites. Certains de ces passifs éventuels peuvent devenir des passifs réels si un ou plusieurs événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure qu'il soit probable que l'événement futur se produise ou non et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être effectuée, un passif et une charge sont comptabilisés dans les états financiers de la Fondation. Aucun montant pour éventualités n'a été inclus dans l'état de la situation financière. Au 30 septembre 2022, il n'y avait aucune réclamation en cours (30 septembre 2021 – aucune),

(l) Répartition des charges par fonction :

Les activités de la Fondation s'exercent par fonctions, ce qui lui permet de fournir des services intégrés à ses divers programmes. Les charges sont présentées par fonction ou programme important et au total dans l'état des résultats, ainsi que par objet et au total dans le tableau de la note complémentaire 16. Ce tableau donne un aperçu des principaux types de charges engagées.

Les charges sont initialement attribuées aux projets financés selon les accords de financement. Les charges restantes sont réparties aux autres fonctions selon des taux fondés sur les activités et les programmes de la Fondation. Les taux retenus pour la répartition des charges entre les fonctions, la nature des charges réparties et la méthode de répartition sont comme suit :

(m) Opérations entre apparentés :

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre des entités sous contrôle commun. Les opérations interentités, autres que les opérations de restructuration, sont comptabilisées à leur montant brut et évaluées à leur valeur comptable, sauf dans les cas suivants :

i) Les opérations interentités sont évaluées à leur valeur d'échange lorsqu'elles sont conclues selon des modalités semblables à celles que les entités auraient adoptées si elles avaient agi dans des conditions de pleine concurrence ou lorsque les coûts attribués sont recouverts.

ii) Les biens et services reçus sans frais entre les entités sous contrôle commun qui sont utilisés dans le cours normal des activités de la Fondation et qui auraient autrement été achetés sont comptabilisés à titre de produits et de charges à leur juste valeur estimative.

Autres opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés, autres que les opérations interentités, sont comptabilisées à la valeur d'échange.

LA FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

NOTES SÉLECTIONNÉES SUR LES ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS

Premier trimestre de l'exercice 2022/2023 terminé le 30 juin 2022

3. Trésorerie et équivalents de trésorerie :

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse, les dépôts en dollars canadiens détenus auprès de banques à charte canadiennes et les placements à court terme très liquides qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

4. Placements :

Les placements se composent des actifs suivants au 30 juin 2022 :

30 septembre 2022	Montants à court terme	Montants à long terme	Total des placements
	\$	\$	\$
Placements en instruments à taux fixe canadiens	15 093	2 123 699	2 138 792
Placements en instruments à taux fixe étrangers	-	38 760	38 760
Titres de participation canadiens	-	523 032	523 032
Titres de participation étrangers	-	1 953 242	1 953 242
	15 093	4 638 733	4 653 826

La valeur comptable des placements ne comporte aucune perte de valeur au cours de l'exercice (31 mars 2022 – aucune).

Les placements se composent des actifs suivants au 31 mars 2022 :

31 mars 2022	Montants à court terme	Montants à long terme	Total des placements
	\$	\$	\$
Placements en instruments à taux fixe canadiens	-	2 255 702	2 255 702
Placements en instruments à taux fixe étrangers	-	40 490	40 490
Titres de participation canadiens	-	582 510	582 510
Titres de participation étrangers	-	2 251 008	2 251 008
	-	5 129 710	5 129 710

5. Fonds de dotation :

L'actif net de la Fondation comprend un fonds de dotation de 24 000 000 \$, qui est considéré comme un fonds affecté. L'apport initial, qui faisait partie de l'Entente de redressement, comprenait 12 000 000 \$ provenant de l'Association nationale des Canadiens d'origine japonaise et 12 000 000 \$ du gouvernement du Canada.

La *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales* prévoit que ce fonds de dotation ne doit servir qu'à des fins de placement et qu'il ne peut être affecté au financement des activités de la Fondation. Les produits financiers gagnés et les gains en capital réalisés sur ce fonds peuvent cependant servir à financer les activités de la Fondation.

5. Fonds de dotation (suite)

Le fonds de dotation est constitué des actifs suivants au 30 septembre 2022 :

30 septembre 2022	Montants à court terme	Montants à long terme	Total des placements
	\$	\$	\$
Trésorerie	580 387	-	580 387
Placements en instruments à taux fixe canadiens	62 386	8 285 145	8 347 531
Placements en instruments à taux fixe étrangers		137 420	137 420
Titres de participation canadiens	-	1 917 261	1 917 261
Titres de participation étrangers	-	8 231 585	8 231 585
	642 773	18 571 411	19 214 184

La valeur comptable du fonds de dotation ne comporte aucune perte de valeur au cours de l'exercice (31 mars 2022 – aucune).

Le fonds de dotation est constitué des actifs suivants au 31 mars 2022 :

31 mars 2022	Montants à court terme	Montants à long terme	Total des placements
	\$	\$	\$
Trésorerie	851 786	-	851 786
Placements en instruments à taux fixe canadiens	-	8 682 734	8 682 734
Placements en instruments à taux fixe étrangers	-	143 557	143 557
Titres de participation canadiens	-	2 406 815	2 406 815
Titres de participation étrangers	-	8 946 974	8 946 974
	851 786	20 180 080	21 031 866

6. Gestion des risques financiers :

Dans le cours normal de ses activités, la Fondation est exposée à divers risques financiers : risque de crédit, risque de taux d'intérêt, risque de change, autre risque de prix et risque de liquidité. La valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation qui composent le portefeuille de la Fondation peut fluctuer quotidiennement du fait des variations des taux d'intérêt, de la conjoncture et de l'actualité financière relative à certains titres de son portefeuille. Le niveau de risque est fonction des objectifs de placement de la Fondation et des types de titres dans lesquels elle investit.

La Fondation gère ces risques en suivant une stratégie de placement diversifiée, définie et exposée dans son énoncé de politique de placement (ÉPP). Le portefeuille est diversifié en diverses catégories de placements combinant différents types de catégories d'actifs, tels les titres du marché monétaire, les placements en instruments à taux fixe et les titres de participation. Le pourcentage du portefeuille placé dans chaque catégorie est défini selon une fourchette déterminée et les répartitions sont examinées au moins à chaque trimestre pour s'assurer qu'elles respectent la fourchette cible, ou le portefeuille est rééquilibré en fonction de celle-ci.

Il n'y a pas eu de modification ni au niveau des risques par rapport à l'exercice antérieur ni aux pratiques de gestion des risques.

6. Gestion des risques financiers (suite) :

(a) Composition de l'actif :

Au 30 septembre 2022, la composition du portefeuille de placements de la Fondation était la suivante :

Composition de l'actif	Cible de l'ÉPP	Fourchette autorisée *
3,87 % en trésorerie (31 mars 2022 – 4,07 %)	1 %	0 % - 5 %
44,98 % en instruments à taux fixe (31 mars 2022– 42,94 %)	45 %	40 % - 60 %
8,09 % en titres de participation canadiens (31 mars 2022– 10,89 %)	25 %	10 % - 30 %
40,35 % en titres de participation internationaux (31 mars 2022– 38,99 %)	25 %	20 % - 40 %
2,71 % en biens immobiliers (31 mars 2022– 3,11 %)	4 %	4 % - 5 %

* Actif d'investissement avec une valeur marchande supérieure à 1,5 M\$

La composition de l'actif pour le premier 1,5 M\$ de la valeur marchande de l'investissement était la suivante :

Composition de l'actif	Cible de l'ÉPP	Fourchette autorisée
Trésorerie et compte d'épargne-placement	0 %	0 - 5 %
Instruments à taux fixe	80 %	40 - 80 %
Titres de participation canadiens	10 %	10 - 30 %
Titres de participation internationaux	10 %	10 - 40 %

Au 30 septembre 2022, la composition du portefeuille du fonds de dotation de la Fondation était la suivante :

Composition de l'actif	Cible de l'ÉPP	Fourchette autorisée
3,02 % en trésorerie (31 mars 2022 – 4,05 %)	1 %	0 % - 5 %
44,16 % en instruments à taux fixe (31 mars 2022 – 41,97 %)	45 %	40 % - 60 %
7,26 % en titres de participation canadiens (31 mars 2022 – 11,44 %)	25 %	10 % - 30 %
42,84 % en titres de participation internationaux (31 mars 2022 – 39,35 %)	25 %	20 % - 40 %
2,72 % en biens immobiliers (31 mars 2022 – 3,19 %)	4 %	4 % - 5 %

6. Gestion des risques financiers (suite) :

(b) Composition de l'actif (suite) :

Dans chaque catégorie d'actifs, la Fondation détient aussi des placements aux caractéristiques différentes en matière de risque et de rendement. Par exemple, la diversification des titres de participation est obtenue par leur répartition dans les divers secteurs d'activité et dans des entreprises de différentes tailles (capitalisation boursière), tandis que la diversification des obligations s'opère par la variation des notations et des dates d'échéance, de même que par leur répartition entre les obligations d'État et les obligations de sociétés. En outre, la Fondation emploie des gestionnaires de placements ayant chacun leur propre style de gestion basée sur la valeur, la croissance et la croissance à prix raisonnable. La diversification se fait également au niveau de la sélection des titres individuels, soit par une analyse descendante ou par une analyse ascendante. La Fondation diversifie également ses placements sur le plan géographique, répartissant ses titres dans des titres de participation canadiens, américains et internationaux.

(b) Risque de crédit :

Le risque de crédit est celui où la contrepartie qui détient l'instrument financier manquera à l'obligation ou à l'engagement qu'elle a pris vis-à-vis de la Fondation.

(i) Titres à taux fixe :

Les placements et l'actif du fonds de dotation de la Fondation en titres à taux fixe représentent la plus forte concentration de risque de crédit. La valeur de marché des titres à taux fixe tient compte de la cote de solvabilité de l'émetteur et représente, par conséquent, l'exposition maximale de la Fondation au risque de crédit.

Les informations sur la notation de crédit pour le 30 septembre 2022 n'étaient pas disponibles au moment de la rédaction de ce rapport.

Au 31 mars 2022, les placements de la Fondation en titres à taux fixe étaient assortis des notations de crédit suivantes

Titres de créance par notation de crédit	2022	2021
	Pourcentage de la valeur	
AAA (note court terme + R1)	14,97 %	20,74 %
AA	10,54 %	2,92 %
A	63,50 %	64,63 %
BBB	10,99 %	11,71 %

6. Gestion des risques financiers (suite) :

(i) Titres à taux fixe (suite) :

Les notations de crédit sont obtenues auprès d'un nombre d'agences de notation de bonne réputation (p. ex. Standard & Poor's, Moody's, Fitch ou Dominion Bond Rating Services). Lorsque plus d'une notation est fournie pour un titre, la plus basse est retenue.

(ii) Créances :

L'exposition de la Fondation au risque de crédit lié aux créances est évaluée comme étant faible en raison du type de ses débiteurs, qui sont notamment le gouvernement du Canada. Au 30 septembre 2022, les créances comprennent des soldes de 186 664 \$ (31 mars 2022 – 417 926 \$), de moins de 3 mois, aucune, (31 mars 2022 – 18 \$) entre 3 et 12 mois et 32 \$ (31 mars 2021 – 15 \$) au-delà d'un an.

L'exposition maximale au risque de crédit pour les créances par types de client est comme suit au 30 septembre 2022 :

	30 septembre 2022	31 mars 2022
	\$	\$
Gouvernement du Canada	183 936	266 877
Créances sur les opérations en cours	-	139 187
Dividendes, intérêts et distributions	-	11 862
Autres organismes	2 761	33
	186 697	417 959

(c) Risque de taux d'intérêt :

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que l'évolution des taux d'intérêt puisse affecter les flux de trésorerie futurs ou la juste valeur des actifs financiers. Le risque de taux d'intérêt survient lorsque la Fondation investit dans des actifs financiers portant intérêt. La Fondation est exposée au risque de voir la valeur de tels actifs financiers fluctuer sous l'effet de la situation générale des taux d'intérêt sur le marché. Généralement, les instruments à plus long terme présentent un risque plus élevé de taux d'intérêt, mais il existe une mesure plus sophistiquée du risque de taux d'intérêt prenant en considération l'intérêt (ou le coupon) reçu, qui est la durée des titres. La durée est une mesure de sensibilité du prix d'un titre à taux fixe aux fluctuations des taux d'intérêt; elle est basée sur la taille relative et la durée restante avant l'échéance des flux de trésorerie attendus. La durée se calcule en années et elle peut aller de 0 année au nombre d'années qu'il reste avant la date d'échéance du titre à taux fixe. La Fondation a divisé son portefeuille de manière à ce qu'il soit géré par plusieurs gestionnaires de placements indépendants. La durée du portefeuille de titres

6. Gestion des risques financiers (suite)

(c) Risque de taux d'intérêt (suite)

à taux fixe de la Fondation est calculée en fonction de la moyenne pondérée des durations de chacun des gestionnaires de placements. Celles-ci se calculent en fonction de la moyenne pondérée des durations des divers titres individuels (p. ex. des obligations) qui composent le portefeuille à taux fixe de chaque gestionnaire.

Au 30 septembre 2022, la juste valeur des titres à taux fixe des placements et de l'actif du fonds de dotation de la Fondation comprend :

	30 septembre 2022	31 mars 2022
	\$	\$
Titres à taux fixe canadiens	10 486 323	10 938 435
Titres à taux fixe étrangers	176 180	184 048
	10 662 503	11 122 483

Au 31 mars 2022, s'il y avait un déplacement parallèle de la courbe de rendement de 25 points de base, toutes les autres variables demeurant inchangées (« analyse de sensibilité »), l'exposition de la Fondation aux instruments de créance par échéance et l'incidence cumulative sur l'état des gains et pertes de réévaluation seraient comme suit :

Juste valeur des titres à taux fixe par date d'échéance :

	30 septembre 2022	31 mars 2022
	\$	\$
Moins de 1 an	77 480	-
De 1 à 3 ans	220 418	688 732
De 3 à 5 ans	1 015 105	1 976 129
Plus de 5 ans	9 349 500	8 457 622
	10 662 503	11 122 483

(d) Risque de change

Le risque de change est le risque de voir la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un actif financier ou d'un passif financier fluctuer en raison des changements de taux de change. Le risque de change vient des actifs financiers et des passifs financiers qui sont libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien, qui représente la monnaie de fonctionnement de la Fondation.

6. Gestion des risques financiers (suite) :

(c) Risque de change (suite) :

Les informations sur le risque de change pour le 30 juin 2022 n'étaient pas disponibles au moment de la rédaction de ce rapport. Au 30 septembre 2022, les informations sur le risque de change de la Fondation étaient les suivantes :

Environ 25,60 % (2021 – 26,40 %) du fonds de dotation de la Fondation était assujéti à un risque de change direct au cours de l'exercice. Le reste des éléments de l'actif du fonds de dotation était détenu directement en dollars canadiens et les participations étrangères sous-jacentes étaient couvertes en dollars canadiens.

Environ 25,60 % (2021 – 26,40 %) du compte de placement de la Fondation était assujéti à un risque de change direct au cours de l'exercice. Le reste des actifs du compte de placement non affecté était détenu directement en dollars canadiens et les participations étrangères sous-jacentes étaient couvertes en dollars canadiens.

Le portefeuille de la Fondation est exposé au risque de change en ce qui concerne les placements effectués dans la monnaie suivante :

31 mars 2022	Fonds \$ US en \$ CA	31 mars 2021	Fonds \$ US en \$ CA
Valeur de marché	6 752 830 \$	Valeur de marché	7 111 543 \$
% du portefeuille	25,60 %	% du portefeuille	26,40 %

Ces montants sont fondés sur la juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation de la Fondation. Les autres actifs financiers et passifs financiers qui sont libellés en devises n'exposent pas la Fondation à un important risque de change.

Le risque de change de 6 752 830 \$ comprend le solde de trésorerie du portefeuille en dollars américains non affecté de 65 110 \$ US ou 81 361 \$ CA (2021 – 53 182 \$ US or 66 877 \$ CA).

Au 31 mars 2022, si la valeur du dollar canadien venait à augmenter ou à diminuer de 10 % par rapport aux autres devises, toutes les autres variables demeurant inchangées, l'état des gains et pertes de réévaluation aurait connu une hausse ou baisse, selon le cas, d'environ :

6. Gestion des risques financiers (suite)

(d) Risque de change (suite) :

	31 mars 2022	31 mars 2022	31 mars 2021	31 mars 2021
	Hausse	Baisse	Hausse	Baisse
	de valeur	de valeur	de valeur	de valeur
\$ US en \$ CA				
Fonds	675 283 \$	(675 273 \$)	711 154 \$	(711 154 \$)

Dans la pratique, les résultats peuvent différer de l'analyse de sensibilité ci-dessus et la différence pourrait être importante.

(e) Autre risque de prix :

L'autre risque de prix représente le risque de voir fluctuer la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des actifs financiers et des passifs financiers en raison de l'évolution des prix du marché (autres que ceux découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change). Tous les placements et l'actif du fonds de dotation représentent un risque de perte du capital. Les gestionnaires de placements engagés par la Fondation atténuent ce risque par une sélection minutieuse et une diversification des titres et autres actifs financiers et passifs financiers, dans les limites des règles établies dans l'énoncé de politique de placement de la Fondation et des directives qui ont été négociées et acceptées par chaque gestionnaire de placements. Le risque maximal lié aux actifs financiers et aux passifs financiers est établi en fonction de la valeur de marché des actifs financiers et des passifs financiers. Toutes les positions de la Fondation sur le marché sont suivies au quotidien par les gestionnaires de portefeuille. Les actifs financiers que détient la Fondation sont sensibles au risque de prix du marché découlant des incertitudes quant au prix futur de ces instruments.

Le rendement réel du portefeuille est comparé au rendement de l'indice de référence comme mesure de performance relative. Le rendement de l'indice de référence est basé sur les rendements de l'indice pour chaque catégorie d'actif et la répartition cible des actifs à long terme pour chaque catégorie d'actif du portefeuille. La répartition des actifs à long terme ciblée par la Fondation est précisée dans son énoncé de politique de placement. Le rendement du portefeuille sera évalué par rapport au rendement d'un indice de « référence » calculé en utilisant les indices boursiers appropriés combinés dans la même proportion que la composition de l'actif du portefeuille. L'énoncé de politique de placement révisé, qui a été approuvé par le Conseil d'administration le 29 octobre 2016 et fait l'objet de deux autres révisions le 19 juillet 2017 et le 13 octobre 2017, était en vigueur au cours de l'exercice considéré. En conséquence, la répartition cible des actifs à long terme de la Fondation et les indices par catégories individuelles d'actif en vigueur au 30 septembre 2022 sont comme suit :

LA FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

NOTES SÉLECTIONNÉES SUR LES ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS

Premier trimestre de l'exercice 2022/2023 terminé le 30 juin 2022

6. Gestion des risques financiers (suite)

(e) Autre risque de prix (suite) :

Proportion et catégorie des actifs	Indice de référence
1 % en trésorerie canadienne	Indice des bons du Trésor à 91 jours DEX
45 % en titres à taux fixe canadiens	Indice obligataire universel FTSE TMX
22 % en titres de participation canadiens	Indice composé S&P/TSX
28 % en titres de participation internationaux	Indice mondial MSCI TR (\$ CA)
4 % en biens immobiliers	Indice immobilier mondial MSCI (\$ CA)

(f)

Risque de liquidité :

Pour la Fondation, le risque de liquidité se définit comme le risque de ne pas pouvoir régler ou remplir ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. La Fondation est exposée au risque de liquidité, car elle utilise principalement les produits financiers gagnés sur les placements et l'actif du fonds de dotation pour remplir ses obligations et ils fluctuent en fonction des conditions du marché affectant son portefeuille de placements. La Fondation gère le risque de liquidité en surveillant constamment les flux de trésorerie réels et prévus de son exploitation et les activités prévues en matière d'investissement et de financement. La Fondation gère ses placements et l'actif du fonds de dotation en disposant d'une ligne de crédit de 100 000 \$ et en exerçant une gestion du capital qui lui permet d'avoir assez de liquidités pour régler ses obligations lorsqu'elles deviennent exigibles.

6. Gestion des risques financiers (suite)

(f) Risque de liquidité (suite) :

Au 30 septembre 2022, les échéances contractuelles des passifs de la Fondation étaient comme suit :

Créditeurs et charges à payer	Moins de 3 mois \$	3 à 12 mois \$	Plus de 1 an \$	Total \$
Comptes fournisseurs sur les opérations en cours	-	-	-	-
Autres créditeurs et charges à payer	204 649	1 445	5 365	211 459
Salaires à payer	53 341	-	-	53 341
Total	257 990	1 445	5 365	264 800

Au 31 mars 2022, les échéances contractuelles des passifs de la Fondation étaient comme suit :

Créditeurs et charges à payer	Moins de 3 mois \$	3 à 12 mois \$	Plus de 1 an \$	Total \$
Comptes fournisseurs sur les opérations en cours	191 790	-	-	191 790
Autres créditeurs et charges à payer	304 652	3 501	3 265	311 418
Salaires à payer	37 337	-	-	37 337
Total	533 779	3 501	3 265	540 545

7. Actifs financiers et passifs financiers – informations à fournir :

Tous les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur doivent être classés selon une hiérarchie des évaluations à la juste valeur, qui est comme suit :

- Niveau 1 Des données qui reflètent les cours non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs et passifs identiques.
- Niveau 2 Les données sont fondées sur des cours du marché pour des actifs et passifs semblables et les données autres que celles de cours qui sont observables pour l'actif et le passif, directement ou non, y compris les données sur les marchés qui ne sont pas considérés comme actifs.
- Niveau 3 La détermination de la juste valeur qui exige un jugement important de la direction ou une estimation, et au moins une hypothèse ou donnée importante du modèle est inobservable.

Les informations concernant la hiérarchie de la juste valeur pour le 30 septembre 2022 n'étaient pas disponibles au moment de la rédaction de ce rapport.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur pour les placements et l'actif du fonds de dotation au 31 mars 2022 :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Trésorerie	851 786	–	–	851 786
Placements en instruments à taux fixe	–	11 122 483	–	11 122 483
Titres de participation canadiens	2 989 325	–	–	2 989 325
Titres de participation étrangers	5 989 317	5 208 665	–	11 197 982
Total des placements et de l'actif du fonds de dotation	9 830 428	16 331 148	–	26 161 576

La juste valeur des placements en instruments à taux fixe et de l'actif du fonds de dotation n'est pas cotée sur un marché actif, mais est plutôt déterminée en fonction des cours sur un marché hors cote décentralisé, ce qui équivaut au niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur.

8. Immobilisations

La valeur nette comptable des immobilisations est comme suit au 30 septembre 2022 :

	Coût	Amortissement comptable cumulé	Valeur nette
	\$	\$	\$
Mobilier et matériel de bureau	125 717	122 017	3700
Matériel informatique	119 130	73 381	45 749
Matériel loué en vertu d'un contrat de location-acquisition	1 667	882	785
	246 514	196 280	50 234

La charge d'amortissement pour les immobilisations est de 11 443 \$ (30 septembre 2021 – 6 634 \$).

La valeur nette comptable des immobilisations est comme suit au 31 mars 2022 :

	Coût	Amortissement comptable cumulé	Valeur nette
	\$	\$	\$
Mobilier et matériel de bureau	125 718	121 521	4 197
Matériel informatique	99 566	62 876	36 690
Matériel loué en vertu d'un contrat de location-acquisition	1 667	441	1 226
	226 951	184 838	42 113

9. Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition :

En mars 2021, la Fondation a conclu un accord pour louer du matériel de bureau en vertu d'un contrat de location-acquisition qui prenait effet à compter du 1^{er} avril 2021. L'obligation en vertu du contrat de location-acquisition, remboursable en versements trimestriels en principal et intérêts de 147 \$ pour un total de 1 764 \$, à un taux de 3,95 %, échéant le 31 mars 2024, est garantie par le matériel connexe.

Obligation en vertu d'un contrat de location au 30 juin 2022 :

	30 juin 2022	31 mars 2022
Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition	851 \$	1 122 \$

10. Apports reportés et produits reportés :

Les apports reçus du gouvernement et d'entités non gouvernementales qui sont affectés à des projets financés, à des ateliers de formation et à des programmes sont reportés et comptabilisés en produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

10. Apports reportés et produits reportés (suite) :

Les fonds que la Fondation reçoit dans le cadre de projets ou d'abonnements qui ne sont pas encore gagnés par la prestation de biens ou de services sont reportés et comptabilisés en produits dans l'exercice au cours duquel le processus de génération du profit aboutit.

Voici les apports reportés et les produits reportés comptabilisés par la Fondation au 30 septembre 2022 :

	30 septembre 2022	31 mars 2022
	\$	\$
Apports reportés provenant de sources non gouvernementales	116 734	160 722
Produits reportés provenant de sources non gouvernementales	300 000	334 136
Produits reportés provenant de sources gouvernementales	40 000	40 000
Solde à la fin de l'exercice	456 734	534 858

Voici les variations du solde des apports reportés et des produits reportés au cours de l'exercice :

	30 septembre 2022	31 mars 2022
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	534 858	309 069
Ajouter : apports affectés reçus de sources non gouvernementales	-	320 000
Ajouter : fonds affectés reçus pour les programmes non gouvernementaux	-	300 000
Ajouter : fonds affectés reçus pour les programmes gouvernementaux	-	200 000
Déduire : montants comptabilisés en produits	(78 124)	(594 211)
Solde à la fin de l'exercice	456 734	534 858

LA FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

NOTES SÉLECTIONNÉES SUR LES ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS

Premier trimestre de l'exercice 2022/2023 terminé le 30 juin 2022

11. Droits contractuels et obligations contractuelles

Au 30 septembre 2022, les recettes contractuelles minimales prévues totalisaient 147 201 \$ (191 188 \$ au 31 mars 2022) et les paiements contractuels minimaux prévus totalisaient 1 588 458 \$ (596 713 \$ au 31 mars 2022).

Exercice	Droits contractuels \$	Obligations contractuelles \$
2022-23	147 201 \$	1 588 458 \$

12. Produits financiers nets :

Produits financiers nets sur l'actif du fonds de dotation	30 septembre 2022	30 septembre 2021
	\$	\$
Gains réalisés (pertes) sur la vente d'éléments de l'actif du fonds de dotation	(184,612)	334 100
Intérêts provenant de la trésorerie et des placements à taux fixe dividendes de l'actif du fonds de dotation	217 426	213 477
Moins : coûts de transaction et honoraires des conseillers en placements	(63 629)	(67 686)
	(30 815)	479 891
Produits financiers nets sur les placements		
Gains réalisés (pertes) sur la vente de placements	(77 049)	59
Intérêts provenant de la trésorerie et des placements à taux fixe dividendes	71 345	56 052
Moins : coûts de transaction et honoraires des conseillers en placements	(16 202)	(18 187)
	(21 906)	37 924
Produits financiers nets	(52 721)	517 814

13. Investissement en immobilisations :

(a) L'investissement en immobilisations se compose de ce qui suit :

	30 septembre 2022	31 mars 2022
	\$	\$
Immobilisations	50 234	42 113
Moins l'obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition	(850)	(1 122)
	49 383	40 991

(b) La variation nette de l'investissement en immobilisations est calculée comme suit :

	30 septembre 2022	31 mars 2022
	\$	\$
Entrées d'immobilisations	19 564	37 318
Moins : immobilisations louées	-	(1 667)
Immobilisations achetées avec les fonds de la Fondation	19 564	35 650
Amortissement des immobilisations	(11 443)	(16 574)
Remboursement de l'obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition	272	545
Variation nette de l'investissement en immobilisations	8 393	19 621

14. Opérations entre apparentés :

La Fondation est liée en termes de propriété commune à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Un apparenté comprend aussi les principaux dirigeants ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la Fondation. Cela comprend la directrice générale, tous les membres du Conseil d'administration et les membres de leur famille immédiate. La Fondation conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal des affaires. Ces opérations sont évaluées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

Au cours de l'exercice, la Fondation a engagé des charges totalisant 173 636 \$ (30 septembre 2021 – 107 195 \$) en ce qui concerne les salaires et avantages sociaux ainsi que les honoraires et les frais de déplacement des membres du Conseil d'administration et de la directrice générale.

Au 30 septembre 2022, la Fondation avait un crédit à recevoir de 115 542 \$ (180 000 \$ au 31 mars 2022) du gouvernement du Canada.

Au 30 septembre 2022, la Fondation avait un crédit à recevoir de 68 394 \$ (31 mars 2022 – 86 877 \$) auprès de l'Agence du revenu du Canada pour les taxes de vente recouvrables.

LA FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

NOTES SÉLECTIONNÉES SUR LES ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS

Premier trimestre de l'exercice 2022/2023 terminé le 30 juin 2022

15. Crédits :

Le financement du gouvernement comprend les éléments suivants :

	30 septembre 2022	30 septembre 2021
Crédits parlementaires fournis	\$	\$
Crédits reportés - début de la période	2 964 654	
Crédits reçus - Estimation principale	2 500 000	-
Crédits reçus – Supplémentaires	115 542	
	5 580 196	-
Crédits comptabilisés en produits	3 065 000	-
Crédits reportés	2 515 196	-
	5 580 196	-

16. Tableau des charges par objet :

Charges	30 septembre 2022	30 septembre 2021
	\$	\$
Fonds national pour la lutte contre le racisme	1 600 982	-
Salaires et avantages sociaux	1 131 758	397 467
Recherche	165 438	51 371
Éducation et formation du public	158 688	209 054
Conférences, colloques et consultations	59 991	726
Frais administratifs et généraux	58 612	24 574
Recrutement et perfectionnement du personnel	57 188	16 028
Honoraires professionnels	56 307	20 520
Honoraires et frais de déplacement des membres	43 150	16 580
Loyer	34 598	36 095
Communication	26 817	3 911
Amortissement	11 443	6 634
Systèmes d'information et développement	7 639	5 665
Frais d'intérêts	22	16
	3 412 631 \$	788 641 \$

LA FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

NOTES SÉLECTIONNÉES SUR LES ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS

Premier trimestre de l'exercice 2022/2023 terminé le 30 juin 2022

17. L'impact de la COVID-19 :

La pandémie de la COVID-19 a eu et continuera d'avoir un impact négatif sur nos résultats d'exploitation. La Fondation a fermé ses portes au public le 17 mars 2020, tout en poursuivant la plupart de ses activités ou en les adaptant pour une diffusion numérique pendant la période de fermeture.